

HISTOIRE

Thème : MEDIAS ET OPINION PUBLIQUE DANS LES GRANDES CRISES POLITIQUES EN FRANCE DEPUIS L'AFFAIRE DREYFUS

INTRO : 1- Analyse et définition du sujet :

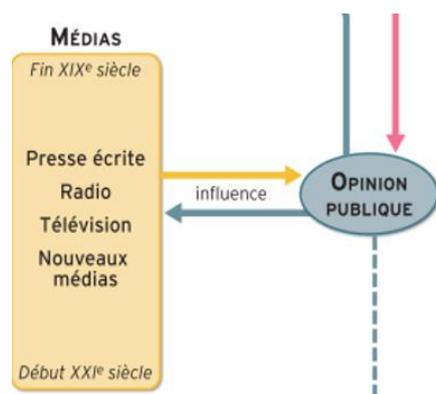
- « Médias » : tout moyen de diffusion écrit ou audiovisuel, vecteur d'information. Les médias de masse sont la presse (milieu du XIX^e siècle), la radio (années 1920), la télévision (années 1950), Internet (années 1990).

Double rôle des médias :

- 1- diffusent et amplifient une information, une idée, un discours
- 2- tentent d'influencer les individus et les citoyens

- « et » → il faut envisager les interactions entre médias et opinion publique, et ne jamais les dissocier : en quoi les uns sont influencés par l'autre et réciproquement

→ permet la problématisation du sujet :



PBTQ : Comment les médias participent-ils à la formation et à l'expression de l'opinion publique, et comment l'opinion publique influence-t-elle les médias ?

- « Opinion publique » : notion qui prend forme avec les Lumières, liée à la raison critique : ensemble des jugements, idées et convictions partagés par la majorité des membres d'une société à une époque donnée. Dans une démocratie, l'opinion publique devient un enjeu politique : c'est de sa conquête et de son contrôle que dépendent le sort des urnes et l'exercice du pouvoir. On peut tenter de la mesurer par l'utilisation des sondages, même si ceux-ci ne sont pas son reflet complet et complexe.

→ l'opinion publique se façonne à deux moments de la vie politique d'une nation : lors des élections et dans les crises politiques.

- « dans les grandes crises politiques » : Période de tension politique et de mobilisation de l'opinion publique, lors de laquelle le pouvoir peut être remis en cause.

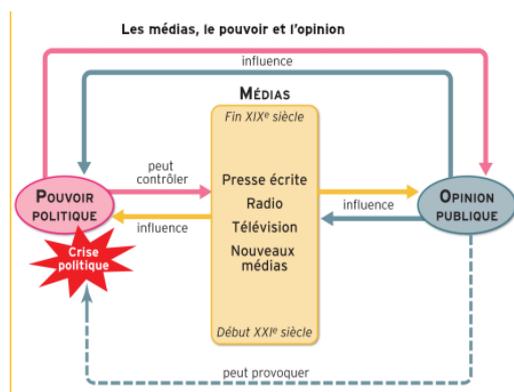
→ peut s'expliquer par trois facteurs, qui peuvent se croiser :

- 1- rupture du consensus démocratique
- 2- remise en cause des institutions
- 3- contestations des valeurs dominantes

→ le contexte de crise politique incite à réfléchir sur les relations entre médias, opinion publique et pouvoir politique

PBTQ : Quel est le rôle du contexte politique dans l'évolution des relations entre l'opinion publique et les médias ?

Schéma de synthèse p.179 :



→ les pouvoirs politiques peuvent être tentés de renforcer l'usage des médias, voire de les contrôler davantage.

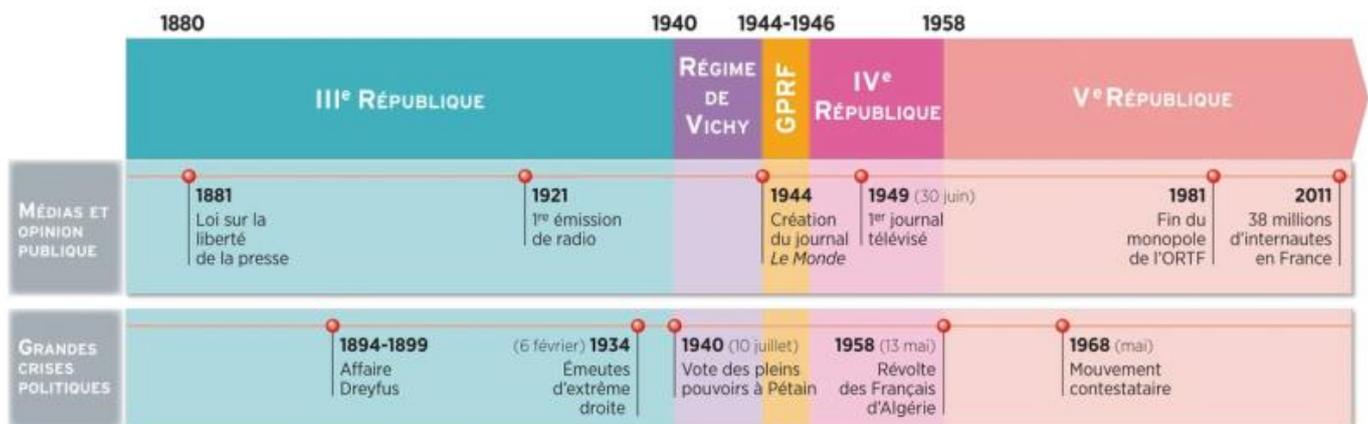
Le programme invite à étudier ces problématiques lors de 5 grandes crises politiques toutes étudiées en première, mais il ne faut en maîtriser que 3 à des périodes différentes :

- L’Affaire Dreyfus
- La crise du 6 février 1934
- La France en crise de 1940 à 1944
- La crise du 13 mai 1958
- La crise de mai 1968
(la crise des élections présidentielles de 2002 pour conclure).

- Où ? « en France » : depuis le XIXe s., la F réunit les 2 conditions incontournables pour étudier ces problématiques :
 - 1- un régime et des pratiques démocratiques en usage : depuis 1870-1875, la France vit en république, la IIIe
 - 2- des conditions économiques et techniques favorables au développement de médias de masse

- Quand ? « depuis l’Affaire Dreyfus »

→ temps long, plus d’un siècle, avec double chronologie à maîtriser : celles des médias et de l’opinion publique, et celle des crises politiques : chronologie p.159



I- AFFRONTEMENTS MEDIATIQUES ET DIVISIONS DE L’OPINION PUBLIQUE DE LA FIN DU XIX^e SIECLE AUX ANNEES 1930

A/ UNE PRESSE LIBRE DONT L’ESSOR EST PERMIS PAR LE CONTEXTE DE LA FIN DU XIX^e SIECLE

Cf fiche afterclasse. (jointe)

- liberté de la presse garantie par la loi de 1881 : fin des autorisations préalables de publier

Liberté de la presse (p.164) : droit d’écrire et de publier librement. Selon la loi du 28 juillet 1881, les fausses nouvelles peuvent être poursuivies seulement si on prouve leur caractère intentionnel.

- essor de la presse libre grâce

* aux progrès de la scolarisation (lois scolaires de Ferry en 1881-1882)

* aux progrès techniques (invention des imprimeries rotatives, du télégraphe et du téléphone, du train, etc.) qui font circuler l’information

→ la presse devient un **média de masse**

- la presse forme l’opinion, accompagne l’enracinement politique et reflète la diversité des opinions politiques:

* elle contribue à nourrir les grands débats nationaux (débat sur le colonialisme ; loi de séparation des Églises et de l’État en 1905)

* elle dénonce des scandales et des affaires de corruption (ex. : **scandale de Panama**), auxquels elle est parfois aussi mêlée (ex. : l’affaire Caillaux)

→ le citoyen a dorénavant les moyens de lire le journal pour se forger une opinion et participer au débat démocratique

→ la presse a une fonction médiatrice entre le citoyen, l’Etat et les forces partisans, mais parfois aussi elle prend position comme **presse d’opinion p.164** : presse qui diffuse des idées partisans et cherche à influencer le débat politique.

l’Affaire Dreyfus permet d’illustrer ces nouvelles fonctions des médias, et notamment de la presse écrite.

Rappel sur l'Affaire : chapô et chronologie p.162

Le 13 janvier 1898, en « Une » du quotidien *L'Aurore*, Émile Zola accuse l'armée d'avoir fait une erreur judiciaire en condamnant pour espionnage Alfred Dreyfus*, un officier d'origine juive. La presse s'engage dans la polémique et, sous son influence, l'opinion publique se divise : les antidreyfusards, qui croient en la culpabilité de Dreyfus, souvent en avançant des arguments antisémites, s'opposent aux dreyfusards qui défendent la thèse de son innocence. Ces derniers obtiennent la révision du procès qui conduit à la grâce de Dreyfus puis à sa réhabilitation en 1906.

Chronologie

- 1894** Découverte de documents prouvant une activité d'espionnage en faveur de l'Allemagne. Le conseil de guerre de Paris condamne le capitaine Dreyfus à la dégradation et la déportation pour haute trahison.
- 1896** Le colonel Picquart prouve la culpabilité du commandant Esterhazy. Le colonel Henry forge un faux document pour éviter la révision du procès de Dreyfus.
- 1898** **Janvier** Le conseil de guerre innocent le commandant Esterhazy. Publication de « J'accuse... ! » d'Émile Zola dans *L'Aurore*.
Février Condamnation et exil de Zola.
31 août Le colonel Henry avoue qu'il a réalisé un faux accusant Dreyfus et se suicide.
- 1899** **9 septembre** Nouvelle condamnation de Dreyfus par le conseil de guerre de Rennes.
19 septembre Grâce présidentielle de Dreyfus.
- 1906** Réhabilitation de Dreyfus par la Cour de cassation.

Il n'y a pas d' « affaire » avant 1894 : il s'agit d'une erreur judiciaire qui touche un fonctionnaire de l'armée
→ c'est lorsque la presse s'en empare, et avec elle ses lecteurs donc l'opinion publique, que la condamnation de Dreyfus se transforme en « affaire », puis en « L'Affaire »

→ pbtq : Comment la presse a-t-elle fait d'une erreur judiciaire une affaire d'opinion ?

Etude critique de deux documents : doc. 1 et 2 p.162

Consigne : Après avoir rappelé dans quel contexte paraissent ces documents, vous montrerez le rôle de la presse écrite dans le débat au sein de l'opinion publique, en soulignant les procédés utilisés par les intellectuels et les journalistes.

Méthode étude critique de document(s) pp.14-15 + fiche distribuée

<p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation des documents dans leur contexte - reprise des consignes qui annoncent le plan du développement + partie sur la confrontation des docs et leur portée <p>Saut de ligne</p>	<p>A l'hiver 1898, deux textes journalistiques paraissent dans la presse française à propos d'Alfred Dreyfus, officier d'origine juive condamné par erreur pour espionnage. Le premier, paru le 13 janvier, s'intitule « J'accuse ». C'est une lettre ouverte de l'écrivain Emile Zola adressée au président de la République, et publiée dans le journal dreyfusard <i>L'Aurore</i> dont le rédacteur en chef est Georges Clemenceau. Puis un mois plus tard, alors qu'E. Zola est traduit en justice pour diffamation à cause de son texte, le 17 février, Henri Rochefort, rédacteur en chef de <i>L'Intransigeant</i>, journal antidreyfusard, réagit à la publication de la lettre d'E. Zola et à ses conséquences dans la presse et la vie politique française. Ces documents issus de la presse écrite jouent un rôle important dans le débat au sein de l'opinion publique, et intellectuels comme journalistes ne lésinent pas sur les procédés stylistiques pour alimenter ce débat et prendre à parti l'opinion publique. La confrontation entre ces deux documents a un intérêt indéniable, et permet de mieux comprendre leurs portées historiques.</p>
<p>Développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La presse écrite a joué un rôle essentiel dans l'animation de l'opinion publique - définition des notions-clés 	<p>La presse écrite a joué un rôle essentiel dans l'animation de l'opinion publique, ensemble des jugements, idées et convictions partagés par la majorité des membres d'une société à une époque donnée. La lettre d'E. Zola publiée dans <i>L'Aurore</i> marque le point de départ de ce que, et les médias, moyen de diffusion vecteur d'information, appelleront par la suite « l'Affaire » Dreyfus. En effet, en février 1898, soit plus d'un</p>

<p>- apport de connaissances extérieures</p> <p>- citation de documents entre guillemets pour justifier et illustrer des arguments</p> <p>- les deux textes sont quasi contemporains : il faut les traiter de manière parallèle, et pas l'un après l'autre</p> <p><u>II- Des procédés utilisés pour créer une polémique dans l'opinion publique</u></p> <p>- citation de documents et analyse « littéraire » dont le but est d'argumenter</p> <p>- apport de connaissances extérieures</p> <p>- comparaison des procédés des deux auteurs</p> <p>- lien avec une autre notion-clé, pas centrale dans le sujet</p> <p><i>Saut de ligne</i></p>	<p>mois après la parution de ce texte, encore 96% de la presse est antidreyfusarde (<i>doc. 5 p.163</i>), c'est-à-dire qu'elle ne soutient pas les accusations d'E. Zola, ne croit pas ou ne veut pas croire à l'erreur réalisée par la justice française et à la nécessité de le reconnaître publiquement. Ce texte est donc un appel à l'opinion publique qui peut lire l'article, mais aussi directement au président de la République à qui est adressée la lettre. En exprimant cette opinion en public via la presse, et en cherchant à peser sur l'opinion et la vie politique, E. Zola se positionne en « <u>intellectuel</u> », terme employé pour la première fois par Georges Clemenceau à l'occasion de l'Affaire Dreyfus (<i>voir aussi texte de E. Durkheim p.163</i>). E. Zola est conscient que « l'acte qu'[il accomplit] ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice ». Son objectif est de faire sortir l'affaire de l'ombre pour qu'elle paraisse « au grand jour », et qu'elle devienne une Affaire dont s'empare l'opinion publique. Cet objectif est largement atteint, lorsqu'on observe la violence avec laquelle le texte d'H. Rochefort y réagit un mois plus tard. Lui aussi cherche à s'adresser directement à son lectorat et de manière plus large à l'opinion publique, en écrivant « Je demanderai simplement au pays », manière de montrer que sa méthode à lui – contrairement à celle de Zola -, est « simple ». Il s'en prend également aux « députés, sénateurs, avocats et journalistes », ce qui contribue à diviser l'opinion publique et les acteurs de la justice, de la vie politique et des médias. Dreyfusards et antidreyfusards, sont donc tous pris à parti par la presse écrite, qui joue bien un rôle déterminant dans l'agitation de celle-ci, jusqu'à faire de l'Affaire une crise politique qui déstabilise les institutions de la IIIe République.</p> <p>Les procédés stylistiques utilisés par les deux auteurs ont pour but d'agiter leur lectorat et de créer une polémique dans l'opinion publique. Le texte d'E. Zola est volontairement diffamatoire et accuse nommément « le lieutenant-colonel du Paty de Clam » ou les « conseil(s) de guerre », afin de sortir du blocage judiciaire après l'acquittement d'Esterhazy quelques jours auparavant. L'anaphore de « J'accuse » permet de rythmer le texte, et le champ lexical utilisé insiste sur la gravité des actes des personnes mises en cause. Des termes comme « diabolique », « néfaste » ou « machination » insistent sur la malignité des faits dénoncés. En écrivant « violé le droit » et « crime juridique d'acquitter sciemment un coupable », E. Zola suggère que tous ces actes qu'il dénonce ont été réalisés de manière consciente et assumée, ce qui les rend plus grave. Enfin en finissant son article par « J'attends », E. Zola suggère non seulement qu'il attend sa mise en accusation – qui ne tarde pas -, mais également qu'il attend que l'opinion publique s'empare de l'Affaire. Cela ne tarde pas non plus, puisque l'article d'H. Rochefort est une forme de réponse au texte d'E. Zola, dans lequel il revient sur sa probable condamnation. Mais les procédés stylistiques utilisés par H. Rochefort diffèrent de ceux d'E. Zola. Hormis le nom de ce dernier, aucune personne n'est clairement accusée, mais plutôt un très grand nombre de personnes qui organiseraient un complot pour soutenir A. Dreyfus comprenant « la haute finance allemande ou juive », des « députés, sénateurs, avocats et journalistes » et ce que le journaliste appelle le « Syndicat de trahison et de corruption ». Sa dénonciation va jusqu'à qualifier de « propagande » la presse dreyfusarde qui se développe alors. La violence de son propos est particulièrement forte lorsqu'il écrit : « Les youtres franco-allemands gouvernent à la Chambre et à la cour d'assises ». Non seulement il accuse les fonctionnaires de justice et les acteurs de la vie politique contribuant ainsi à créer une <u>crise politique</u>, mais le terme « youtre » révèle l'antisémitisme du journaliste, et d'une partie du camp des antidreyfusards.</p>
<p>« Conclusion critique » : partie non exigée explicitement dans les consignes, mais attendue et appréciée</p>	<p>La confrontation de ces documents est intéressante à plus d'un titre. Quand H. Rochefort écrit que « pendant deux ans et demi (...) personne n'a émis le plus petit doute sur le dégradé de l'île du Diable », puis que depuis la publication de la lettre d'E. Zola, « tout à coup des brochures jonchent les rues, des journaux se fondent instantanément. D'autres, dont la faillite était quotidiennement annoncée, se mettent à payer leurs rédacteurs », il n'a pas tout à fait tort même s'il exagère le trait. En effet, si les journaux qui soutenaient la révision du procès composaient moins de 2% de la</p>

<p><u>A/ L'intérêt de la confrontation des deux documents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - apport de connaissances extérieures - critique des documents et du paratexte qui oriente leur lecture <p><u>B/ La portée historique des documents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le document qui a la plus grande portée : apport de connaissances extérieures, ouverture <p>- ne pas oublier l'autre document... : même méthode</p>	<p>presse écrite en février 1898, ils deviennent plus nombreux par la suite, jusqu'à composer 39% de la presse écrite en septembre 1898 (<i>voir doc. 5 p.163</i>).</p> <p>Le « titre » donné au doc. 2 ainsi que le paratexte qui l'accompagne semble suggérer qu'Henri Rochefort est plus agressif ou plus violent dans ses propos qu'Emile Zola. Or en réalité, les deux textes, dans les choix stylistiques et littéraires, sont particulièrement violents. Néanmoins, dans le cas de « J'accuse », la violence utilisée a pour but de révéler les scandales de l'Affaire encore méconnus du grand public, et provoque volontairement par la diffamation pour créer un large débat dans l'opinion publique qui puisse permettre d'aboutir à la révision de la condamnation de Dreyfus. La situation est différente pour la presse antidreyfusarde, souvent antisémite comme dans le cas de cet article d'Henri Rochefort, dont la violence des propos permise par la liberté d'expression est à l'époque plus courante : E. Zola reprend donc les procédés utilisés par la presse antidreyfusarde pour réveiller l'opinion publique, et cela fonctionne.</p> <p>La portée historique de « J'accuse » est immense et immédiate. Sur le court terme, la parution de ce texte entraîne une très forte division de l'opinion publique, que la célèbre caricature de Caran d'Ache (<i>doc. 3 p.163</i>) illustre bien. D'autre part, comme E. Zola l'avait prévu, il est traduit pour diffamation par le ministre de la Guerre devant la cour d'assises de la Seine. Il est condamné le 23 février à un an de prison ferme et 3000 francs d'amende, et choisit l'exil pour ne pas avoir à effectuer sa peine. Les attaques de la presse antidreyfusarde contre Zola se font alors très violentes, à l'image du dessin de Bobb, « J'amuse », paru dans <i>La Silhouette</i> le 24 juillet 1898 (<i>doc. 4 p.163</i>). Mais la portée la plus forte et la plus capitale de son texte, qu'E. Zola ne connaîtra jamais puisqu'il décède auparavant le 5 octobre 1902, c'est la réhabilitation de Dreyfus en 1906 par la Cour de cassation. Sur le long terme, d'autres intellectuels prendront exemple sur Zola par la suite pour s'adresser à l'opinion publique via les médias, comme Albert Camus dans le journal résistant <i>Combat</i> par exemple. Quant au texte d'H. Rochefort, il n'a pas eu la même portée historique que « J'accuse », néanmoins il témoigne du succès d'une presse antisémite qui culminera dans les années 1930 et 1940 sous le régime de Vichy.</p>
--	---

→ la presse nourrit les **divisions au sein de l'opinion publique**, polarisée en deux camps ; ces divisions correspondent à un clivage politique et idéologique, entre une gauche républicaine et démocrate et une droite nationaliste. La Ligue des droits de l'homme naît à ce moment là.

→ la presse a porté l'Affaire, mais ce sont les institutions, l'Etat et la justice, qui ont permis de clore celle-ci.

C/ DE LA CENSURE LIEE A LA GUERRE A LA REGLEMENTATION DES MEDIAS

- le contexte de la Première Guerre Mondiale rétablit la **censure** : loi du 4 août 1914 sur la censure préventive : retour du contrôle de l'État sur l'information

→ cela développe dans l'opinion publique une défiance à l'égard des journaux, un discrédit de la presse : la création du **Canard Enchaîné** en 1915 cherche à contourner la censure (surnommée **Anastasie**), et à défendre la liberté absolue de la presse : *doc. 2 p.165*

- après la Première Guerre mondiale :

* réorganisation de la presse : en 1918, première charte de **déontologie** des journalistes et réglementation de la profession

* apparition de la radio qui se popularise dans les années 1930 : permet le « direct », une information populaire oralisée

D/ LES NOUVEAUX MEDIAS ET LA PRESSE D'OPINION DANS LA CRISE DU 6 FEVRIER 1934

Rappel de l'affaire : chapô et chronologie p.166 :

Pbtq : Comment les médias ont-ils suscité et alimenté la crise du 6 février 1934 ?

Doc. 1 p. 166 : Une du *Canard Enchaîné*, 10 janvier 1934.

Méthode analyse Une d'un journal : dossier pp.180-181

→ permet de poser le contexte historique et la montée de l'**antiparlementarisme** : ensemble d'idées et de pratiques hostiles au Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) et aux parlementaires (députés et sénateurs).



Le Pathé Journal, 6 février 1934 : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu02025/la-manifestation-antiparlementaire-du-6-fevrier-1934-a-paris.html>

→ impact des nouveaux médias qui accélèrent l'accès à l'information et accentuent son caractère spectaculaire et émotionnel.

Le rôle de la radio : Doc. 3 p.166 : Communiqué d'Edouard Daladier diffusé le soir du 6 février 1934 sur Radio-Paris, cité dans *Le Temps*, 8 février 1934.

Les informations diffusées à la radio sont étroitement surveillées par le pouvoir qui affirme son emprise sur le réseau national. Le traitement radiophonique du 6 février 1934 témoigne de ce contrôle de l'Etat : « une tentative à main armée contre la sûreté de l'Etat » « conscient de son devoir envers le pays qui réclame l'ordre et la paix, le gouvernement est résolu à assurer par tous les moyens que lui confère la loi la sécurité de la population et l'indépendance du régime républicain ».

La nuit des affrontements, le réseau d'Etat attend la fin de l'opéra en cours pour retransmettre un communiqué du ministère de l'Intérieur. Radio Paris présente les manifestants comme des « repris de justice ».

Le rôle de la presse écrite d'opinion : doc. 4 p.167 : Les éditoriaux contradictoires du *Populaire* et de *L'Action française* le 6 février 1934 servent à **montrer la radicalité et la politisation des journaux d'opinion**. Les parutions reflètent la violence des fractures politiques qui déchirent l'opinion, et des différentes lectures de l'événement :

- * la gauche appelle à défendre la démocratie et le régime républicain contre un coup d'Etat fasciste
- * l'extrême-droite condamne la République qu'elle critique violemment par son **antiparlementarisme**

→ les journaux conservateurs jouent, avec *L'Humanité*, un rôle certain dans la démission de Daladier le 7 février.

→ la presse fragilise le régime, elle joue un rôle dans la crise politique.

Les conséquences de la crise et sa résolution :

→ prenant appui sur la « menace fasciste », le gouvernement d'union nationale puis le **Front populaire** renforcent le contrôle étatique de la radio : une grande administration est créée et placée sous l'autorité directe de la présidence du Conseil.

Cette crise, se résout dans les urnes par la victoire du Front Populaire après une campagne qui investit largement l'espace public. Pour la première fois, la campagne électorale est radiodiffusée. L'importance nouvelle de la radio se voit dans la volonté du nouveau gouvernement de la contrôler.

Dans les dernières années de la décennie, les médias modernes progressent : les reportages photo, le cinéma et la radio donnent à la guerre d'Espagne et à la crise de Munich un écho important dans l'opinion.

T° : dans les années 1930, la presse alimente largement la défiance à l'égard du régime, la IIIe République, qui explique pourquoi en 1940 le régime de Vichy pourra le rendre responsable de la défaite de la France.

II. L'ETAT TENTE DE CONTRÔLER MEDIAS ET OPINION PUBLIQUE DE 1940 AUX ANNEES 1960

A/ LA BATAILLE DE L'INFORMATION ET LA « GUERRE DES ONDES » PENDANT LES ANNEES NOIRES

Rappel de la crise : chapô et chronologie p.168 : la crise liée à la défaite de 1940, qui débouche sur la mise en place du régime de Vichy provoque une rupture : avec la fin de la démocratie, presse et radio sont totalement instrumentalisées et soumis à la **censure** et à la **propagande**. D'ailleurs la censure a été mise en place dès le début de la guerre en 1939, et a contribué à masquer les difficultés militaires

→ cela amplifie le choc de la défaite.

Pbtq : Comment les médias informent-ils et influencent-ils l'opinion publique sous l'Occupation ?

La « guerre des ondes » sur la radio : doc. 2 p.168

Confrontation de documents, textes radiodiffusés : demande d'armistice du Maréchal Pétain le 17 juin 1940, et appel du général de Gaulle sur les ondes de la BBC le 18 juin 1940 (non enregistré)

→ la radio apparaît comme le moyen de rester en contact avec l'opinion publique, y compris pour les Alliés et le général de Gaulle

→ c'est le début de la « **guerres des ondes** » : 2 styles et 2 choix s'opposent :

- Pétain joue sur les affects et sur son rôle protecteur : *doc. 3 p.169* : les écoliers écoutent les allocutions du Maréchal Pétain en classe avec leur maître

- le « **général micro** » explique son refus de capituler

→ la radio est un élément de combat :

- la radio, instrument de propagande qui diffuse en zone occupée un programme contrôlé par les Allemands (Radio Paris), plus des radios en zone libre (Radio Vichy)
- la Résistance et la France libre utilisent aussi la radio : **Radio Brazzaville, Radio Alger** après 1943, la BBC (appel du 18 juin) ; transmission de messages personnels, de messages codés et d'alertes sur les opérations militaires (voir blog)

BBC : « Radio Paris Ment » et « Messages personnels » : <http://fresques.ina.fr/jalons/parcours/0201a/terminale-l-et-es-histoire.html#anchor35>

Générique de l'émission de la BBC à destination de la France, avec la ritournelle très connue : "Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand". Il est suivi de la lecture d'un certain nombre de messages codés destinés à la Résistance intérieure.

Dans cette « guerre des ondes », affrontement Philippe Henriot/Pierre Dac très violent :

<https://www.youtube.com/watch?v=Tv5TWIOJf4o>

La censure de la presse et la propagande... doc. 4 p.169 : « Consignes générales permanentes pour la presse », Secrétariat général à l'information, 14 avril 1941.

→ Vichy et l'Allemagne contrôlent et censurent la presse écrite :

- des journaux sont supprimés à partir du début de la guerre (*L'Humanité, la Croix*)
- des journaux de propagande apparaissent (*Aujourd'hui, le Petit Parisien*), soutenus par les services de la propagande allemande

... conduit à l'essor de la presse clandestine... : doc. 1 p.178 : « Le journalisme critique » selon Albert Camus, *Combat*, 8 septembre 1944.

On estime à 1200 le nombre de journaux clandestins dans la France occupée, comme *Libération Sud*, ce qui prouve une intense demande d'informations de la part de l'opinion publique.

B/ LA RECOMPOSITION DU PAYSAGE MEDIATIQUE APRES LA GUERRE

- **épuration** dans la presse : des journaux sont interdits, des journalistes suspendus et une ordonnance interdit tous les journaux parus sous Vichy
- apparition de titres issus de la Résistance (*Le Monde*) ; naissance de l'Agence France Presse (**AFP**) en 1944, chargée de la restructuration de la presse qui se modernise (magazines, plus de photos) et est sous contrôle de l'État ou des actionnaires
- l'âge d'or de la radio :
 - apparition du **transistor**, mobile, qui favorise la diffusion des **radios périphériques** (Europe 1, RTL) non soumises au contrôle de l'État **p.179** : jusqu'en 1981, station émettant en France depuis l'étranger, afin de contourner le monopole d'Etat
 - création de l'**ORTF** en 1964 **p.172** : Office de la Radio Télévision Française. Fondé en 1964, il regroupe les chaînes audiovisuelles publiques. Il est dissous en 1974, mais l'Etat conserve le monopole de la diffusion jusqu'en 1981.
 - la radio est le média dominant dans les années 1950 et 1960 ; utilisée par les hommes politiques, dont les voix deviennent familières : doc. 5 p.165 : Pierre Mendès-France, Président du Conseil de juin 1954 à février 1955, innove en choisissant de s'adresser aux Français chaque samedi soir à la radio, dans ses « **Causeries au coin du feu** »
- la télévision connaît un très grand succès à la fin des années 1960 et au début des années 1970 : 40 % des Français ont un poste de télévision en 1965 (contre 297 foyers en 1949) : doc. 4 p.165 : la naissance d'une information instantanée. Ex : passation du pouvoir entre Vincent Auriol et René Coty retransmise à la télévision en janvier 1954 (après 13 tours de scrutin pour élire le président).

C/ LA CRISE DE MAI – JUIN 1958 : LE POIDS DES MEDIAS AUDIOVISUELS CONTRÔLES PAR LE POUVOIR POLITIQUE SUR L'OPINION

Rappel de la crise : chapô et chronologie p.170

→ contrôle important des journaux pendant la guerre d'Algérie ; saisies de journaux qui dénoncent la torture et s'opposent à la guerre (*L'Humanité*, *Le Monde*, *L'Express*, *France-observateur*)

Pbtq : Comment le pouvoir politique s'empare des médias pour transmettre à l'opinion publique sa vision de la crise de mai 1958 ?

La médiatisation en direct de la crise du 13 mai 1958

Doc. 1 p.170 : l'information « à chaud » à la télévision : **un accès à l'information limité au début de la crise, les militaires s'emparent des médias**

Les JT tentent d'informer l'opinion en direct malgré les difficultés de communication avec l'Algérie et la pression exercée par les officiers menant la révolte.

--> les médias diffusent en direct les informations et la version officielle des « **événements d'Algérie** »

La presse écrite est divisée :

Une du quotidien *L'Humanité*, 14 mai 1958 :

L'Humanité est un journal communiste, et un exemple de presse d'opinion qui relate une version très critique des événements de 13 mai 1958, contrairement au reste de la presse très contrôlée par l'Etat.

La tribune insiste sur le « coup de force » fasciste des militaires à Alger.

L'éditorial relaie l'appel du Parti Communiste Français à manifester contre ce « coup de force » qui fragilise la République.

La presse écrite algéroise soutient le général de Gaulle : p.180, Une du quotidien *L'Echo d'Alger*, 16 mai 1958.

Le retour du général de Gaulle en 1958 est médiatisé à l'extrême :

Actualités françaises du 4 juin 1958 :

Mise en scène du caractère providentiel du retour de de Gaulle : Les huit minutes de ce document résument plusieurs semaines riches d'événements. Les choix effectués épousent la vision des événements que le pouvoir pourrait vouloir donner. Les oublis volontaires sont révélateurs d'une option politique : rien n'est dit de l'appel lancé par le général Salan au général de Gaulle, le silence est fait sur l'opération *Résurrection*, les manifestants corses sont présentés comme de simples citoyens descendus ordinairement dans la rue, tout comme les manifestants à Alger. Le temps réservé aux protagonistes des événements est très déséquilibré : le point de vue de Pierre Pflimlin n'est pas présenté, tandis que celui du général de Gaulle est longuement exposé, y compris quand il n'est encore investi d'aucun pouvoir légal. La présence de représentants de partis (Antoine Pinay, Vincent Auriol, Guy Mollet) auprès du Général est longuement mentionnée, tandis que les dirigeants de l'opposition ne sont pas nommés, même lorsqu'ils apparaissent en tête d'une manifestation (Pierre Mendès France, Edouard Daladier, François Mitterrand).

Le ton du commentaire est également significatif. Il débute de façon dramatique : la France est menacée dans son existence, puis à mesure que la sortie de crise est évoquée, et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle assurée, le journaliste prend un ton plus mesuré et estime que le discours d'investiture de de Gaulle, seul à l'Assemblée nationale, est "un texte dur et lucide". Le parti pris se manifeste également dans les images choisies : de Gaulle est filmé en conférence de presse seul assis à un bureau, comme pour insister sur son aspect calme et pondéré, sûr de lui et des solutions qu'il peut préconiser, tandis que le président du conseil Pierre Pflimlin, entouré de journalistes, semble débordé, sans ressources pour affronter les événements. Les images deviennent familières avec les plans pris à Colombey-les-Deux-Eglises : la population locale, la France profonde est filmée à l'intérieur des foyers, écoutant la radio (le plan évoque les Français écoutant clandestinement la BBC pendant la Seconde Guerre mondiale), lisant le journal. Cette population est rassurée par le retour au pouvoir du Général, posé en sauveur. En contrepoint, les images de manifestation à Alger sont menaçantes, la foule filmée de loin souligne le désordre encore possible. Les images se font de nouveau rassurantes quand elles montrent les manifestations des gaullistes en métropole : les forces de l'ordre sont souvent présentes ; gendarmes mobiles et policiers affichent des visages détendus et souriants aux manifestants. L'ordre est désormais maintenu. Symboliquement le reportage s'achève par une séquence d'archives : le général de Gaulle descendant les Champs Élysées lors de la libération de Paris en août 1944.

L'action du Général en 1958 est ainsi placée dans le prolongement de son rôle joué lors de la Libération de la France. Le journal filmé joue ici sur les imaginaires pour construire une continuité entre les actions du général de Gaulle pendant la guerre et en 1958.

→ cette crise donne l'occasion à l'Etat de renforcer sa mainmise sur les médias sous de Gaulle. Celui-ci utilise largement la télévision pour asseoir son pouvoir personnel : doc. 2 p.173.
Entre 1958 et 1969, DG fait 59 apparitions à la télévision.

T° : après la Seconde Guerre mondiale, la presse perd de son influence au profit de la radio puis de la télévision, qui donnent accès à l'événement en direct, à la voix. L'État contrôle étroitement ces médias, en particulier pendant les grandes crises politiques.

II- DEPUIS 1968, DES MEDIAS PLUS LIBRES, PLUS DIVERS ET PLUS NOMBREUX FACE A UNE EXIGENCE PLUS FORTE DE L'OPINION PUBLIQUE

A/ MAI 1968 : UNE CRISE DES MEDIAS, UNE CRISE DE LA SOCIETE GAULLIENNE

Rappel : chapô et chronologie p.174

Pbtq : En quoi la crise de mai 1968 révèle une opinion publique fracturée fortement critique à l'égard des médias contrôlés par l'Etat ?

La France vue par les médias avant mai 1968 : *doc. 1 p.174* : Pierre Vanson-Ponté, « Quand la France s'ennuie », *Le Monde*, éditorial du 15 mars 1968.

→ cet article prémonitoire permet d'expliquer que le malaise de la jeunesse n'est pas réellement perçu par le monde politique et les médias.

Guy Debord, dans « *La Société du Spectacle* », dénonce en 1967 une communication devenue un outil d'aliénation de la population

→ les programmes et le contrôle de l'audiovisuel par le pouvoir sont contestés.

Le rôle des radios périphériques et des transistors pour contourner le contrôle des médias : doc. 2 p.174 : Les reporters radio en prise directe avec l'événement.

Voiture des radios périphériques (p.179) du Quartier latin à Paris, manifestation du 6 mai 1968.

Alors que les chaînes radio et TV de l'ORTF (p.172), étroitement contrôlées par le pouvoir gaulliste, sont soumises à une forte censure, les radios privées envoient des reporters radios suivre les événements. Les transistors diffusant leurs informations en direct sont écoutés sur les lieux de grève, dans les universités et les usines occupées, ainsi que dans les manifestations. Subissant la répression policière avec les contestataires, beaucoup de journalistes soutiennent le mouvement ou se mettent en grève.

Le rôle des images dans la contestation du pouvoir : doc. 1 et 5 p.175 :

- la contestation par l'affiche : affiche de l'école des Beaux-Arts, mai 1968 : de nombreuses affiches éditées par les contestataires dénoncent les médias de masse : ils estiment qu'ils sont au service du pouvoir et de la société de consommation

- l'impact des photographies de presse : Une de *Paris Match*, 18 mai 1968 : « Le poids des mots, le choc des photos », slogan. Durant la crise, la presse écrite se divise sur l'image à donner du mouvement. Par le choix des titres et surtout des photographies, les journaux expriment leur sympathie ou leur hostilité à leur égard.

→ 25 mai 1968 : 1^{er} mouvement de grève de journalistes contre la censure à l'ORTF

Une crise médiatisée qui donne la parole aux étudiants : *photo p.184* : Assemblée générale dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 28 mai 1968. Assis au bureau face aux micros, Daniel Cohn-Bendit, un des porte-paroles de la contestation étudiante.

La reprise en main des médias : *doc. 6 p.175* : Allocution radiodiffusée du général de Gaulle le 30 mai 1968. Peu présent dans les médias durant le mois de mai, le général de Gaulle met en scène son retour au premier plan : il choisit la radio – en souvenir de l'appel du 18 juin – pour s'adresser aux Français.

Après un voyage éclair à Baden-Baden auprès du général Massu, le président de Gaulle annonce la reprise en mains de la situation. Non seulement il déclare rester au pouvoir, maintenir le premier ministre en fonction, mais il fait également connaître sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale et l'organisation de nouvelles élections législatives. Demandant un soutien explicite à l'opinion publique, il avertit que de nouvelles mesures répressives seront utilisées en cas de besoin.

L'annonce de la dissolution de l'Assemblée à la télévision française le 30 mai 1968 :

<http://fresques.ina.fr/jalons/parcours/0201a/terminale-l-et-es-histoire.html#anchor35>

Débutant par 30 secondes de voix off sur un fond noir, et s'achevant à 01 min 51 sur des images muettes montrant les députés de gauche debout en train de chanter, ce document illustre d'abord la situation sociale que traverse la télévision française pendant mai 68.

Depuis le 20 mai, l'ORTF est en grève, les techniciens et les journalistes ont cessé le travail ; les tournages des événements d'actualité ne sont plus organisés, sinon au Parlement où du matériel est installé de façon permanente dans les tribunes de la presse. Seule une vingtaine de non-grévistes continuent d'assurer un journal, diffusé dans un studio installé sous le pilier nord de la tour Eiffel. La présentation de la communication de Jacques Chaban-Delmas est visuellement très classique : une caméra est centrée sur l'orateur à la tribune, une autre fixe en plan large les députés installés sur les bancs de l'Assemblée nationale.

Exceptionnelles en revanche sont les trente dernières secondes : alors que la séance est levée, les micros sont coupés dans l'hémicycle, mais les caméras continuent de tourner et fixe la manifestation spontanée des députés de gauche qui se lèvent et chantent. La caméra s'attarde sur François Mitterrand tandis que la voix off et toute explication disparaissent.

→ fin de la grève à l'ORTF le 27 juin : 54 journalistes sont licenciés

23-30 juin : forte majorité gaulliste aux élections législatives.

→ cette crise se résout par un retour à l'ordre gaulliste ; toutefois, elle a fait émerger la volonté de libéraliser le paysage médiatique, et de permettre à l'opinion publique de s'exprimer plus librement.

B/ LE PAYSAGE MEDIATIQUE CONNAIT UNE LIBERALISATION ET UN ECLATEMENT DEPUIS LES ANNEES 1970

Cf fiche Afterclassse.

- la fin de l'ORTF est décidée par Valéry Giscard d'Estaing en 1974 mais l'audiovisuel reste sous monopole d'État, même si des sociétés distinctes apparaissent : 3 chaînes de télévision (TF1, A2, FR3) ; Radio France ; SFP (Société française de production) ; INA (Institut national de l'audiovisuel)
- en 1981, sous la gauche : libéralisation de l'audiovisuel
 - * avènement de nombreuses **radios libres** : radios autorisées à émettre depuis 1981, sans contrôle de l'État. Les radios libres sont autorisées à diffuser de la publicité.
 - * nouvelles chaînes de télévision (Canal +, la 5) en grande partie privatisées
- au début du XXI^e siècle, la diversification de l'offre télévisuelle s'amplifie : le câble, la télévision par satellite, la TNT
- la télévision reste l'outil d'information privilégié des Français
- presse écrite en crise, soumise à la concentration financière par des grands groupes (Dassault, Rothschild) : infographie « Médias français, qui possède quoi » du Monde Diplomatique et **Acrimed (Action-Critique-Médias)**
- cette concentration génère une méfiance envers les médias.
- Utilisée notamment pour le documentaire *Les Nouveaux Chiens de garde* en 2012 (apporter).

C/ DEPUIS LES ANNEES 1990, DE NOUVEAUX MEDIAS ET DE NOUVELLES PRATIQUES D'INFORMATION

- la société de communication contre l'information ? Les médias ciblent des **audiences** précises et les leaders politiques adaptent leur message en fonction des **sondages** et des attentes de l'opinion
- modification des usages avec l'ère du numérique :
 - développement de l'information sur Internet, gratuite, disponible partout sur différents supports (ordinateurs, smartphones, tablettes)
 - journalisme des **pure players** : sites d'information généralistes nés sur le web, indépendants (ou presque) des groupes de presse. Hérauts du numérique, ils revendiquent un autre ton, une liberté éditoriale, sans toujours en avoir les moyens. Ex : Rue 89, Mediapart, Slate, Huffington Post...
 - réseaux sociaux, blogs : chacun peut faire circuler de l'information instantanément
- le **21 avril 2002**, Internet a été utilisé comme outil de campagne ; limites des sondages qui n'ont pas annoncé l'arrivée du leader d'extrême-droite au second tour des élections présidentielles

Sujet p.185 : l'élection présidentielle de 2002, une crise politique et médiatique : une élection exceptionnelle dans laquelle le rôle des médias a été capital, notamment entre les deux tours du scrutin présidentiel.

- formation d'une **démocratie d'opinion** à la faveur de la révolution technologique : tendance de la démocratie à se faire directe et individualisée, par l'expression des avis sur différents supports. *La démocratie d'opinion s'oppose à la démocratie représentative, dans laquelle la volonté des citoyens s'exprime par les élus incarnant la volonté générale.*
- *Mais voir article de Pierre Bourdieu dans les « temps modernes » en 1973, « L'opinion publique n'existe pas ». Voir le numéro 123 du « 1 » paru le mercredi 19 octobre 2016.*

→ le débat a lieu désormais en permanence sur Internet.

CONCLUSION : les relations entre médias, opinion publique et pouvoir ont connu des évolutions diverses selon les époques et les supports de diffusion de l'information. La diversification et la libéralisation des médias au XX^e siècle renforce l'importance de l'opinion publique. Avec Internet, l'information s'affranchit de la distance et du temps et se libère du contrôle politique.

D'autres médias comme les journaux satiriques et le dessin de presse sont au cœur de nouvelles polémiques qui divisent l'opinion publique, et génère de nouvelles crises politiques : attentats à Charlie Hebdo le 7 janvier 2015.

Ouverture au débat : En étudiant des extraits de débats télévisés ou de soirées électorales, on observe que les mêmes techniques d'influence sont utilisées envers le citoyen et le consommateur : sondages, publicité, communication par l'image.

Les campagnes électorales pilotées par les communicants en offrent de nombreux exemples. Les sondages ne servent plus seulement à mesurer une opinion, publiés par les médias, ils deviennent prédictifs et sélectifs et influencent le débat.

L'explosion de l'offre médiatique (radios libres FM, télévisions privées, médias numériques) et l'avènement du **Web 2.0**, qui permet aux internautes d'exprimer leur opinion de manière interactive par des commentaires, permettent d'accorder une place plus grande pour que les individus donnent leur avis ou expriment leurs sentiments. Les idées et les affects sont cristallisés par ces médias en opinions dominantes qui produisent une **démocratie d'opinion** en rupture avec une opinion publique critique

→ cette individualisation de l'expression publique se double d'une méfiance généralisée envers la « sphère politico-médiatique » accusée de connivence.

L'explosion de l'offre médiatique par la diversité des médias, l'accès aux médias étrangers et la liberté du consommateur fait qu'il privilégie souvent l'information qui conforte son opinion, forgée en partie au contact de ses groupes de référence.

Ex : « fachosphère ».